

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

## SOMMAIRE

2-3	<b>Composition de la Fondation</b>	14-15	<b>Administration &amp; Finances</b>
4-5	<b>Message du Conseil de Fondation</b>	16-17	<b>Ressources Humaines</b>
6-7	<b>Message de la Direction</b>	18-19	<b>Services Généraux</b>
8-9	<b>Accueil &amp; Habitat</b>	20-21	<b>Admissions – Départs</b>
10-11	<b>Ateliers</b>	22-23	<b>Bilan</b>
12-13	<b>École</b>		

## COMPOSITION DE LA FONDATION CLOS FLEURI

### LE CONSEIL DE FONDATION AU 31.12.2022

**Willy Beaud**

*Co-président*

Gérant Landi retraité.  
Père d'une résidente.

**Nicole Buchs**

*Membre*

Assistante en santé et soins  
communautaires.  
Mère d'un bénéficiaire.

**Bernard Carrel**

*Membre*

Consultant indépendant  
en gestion des organisations  
et des Ressources humaines.

**Joël Gapany**

*Membre*

Directeur de la HETS FR.

**Gabriel Genoud**

*Membre*

Maître agriculteur retraité.

**Patrice Zurich**

*Co-président*

Chef de service de  
la santé publique retraité.

**Olivier Mayoraz**

*Membre*

Enseignant au CO  
de la Tour-de-Trême  
et médiateur scolaire.

**Marie-France Roth Pasquier**

*Membre*

Conseillère communale à Bulle.  
Conseillère nationale.

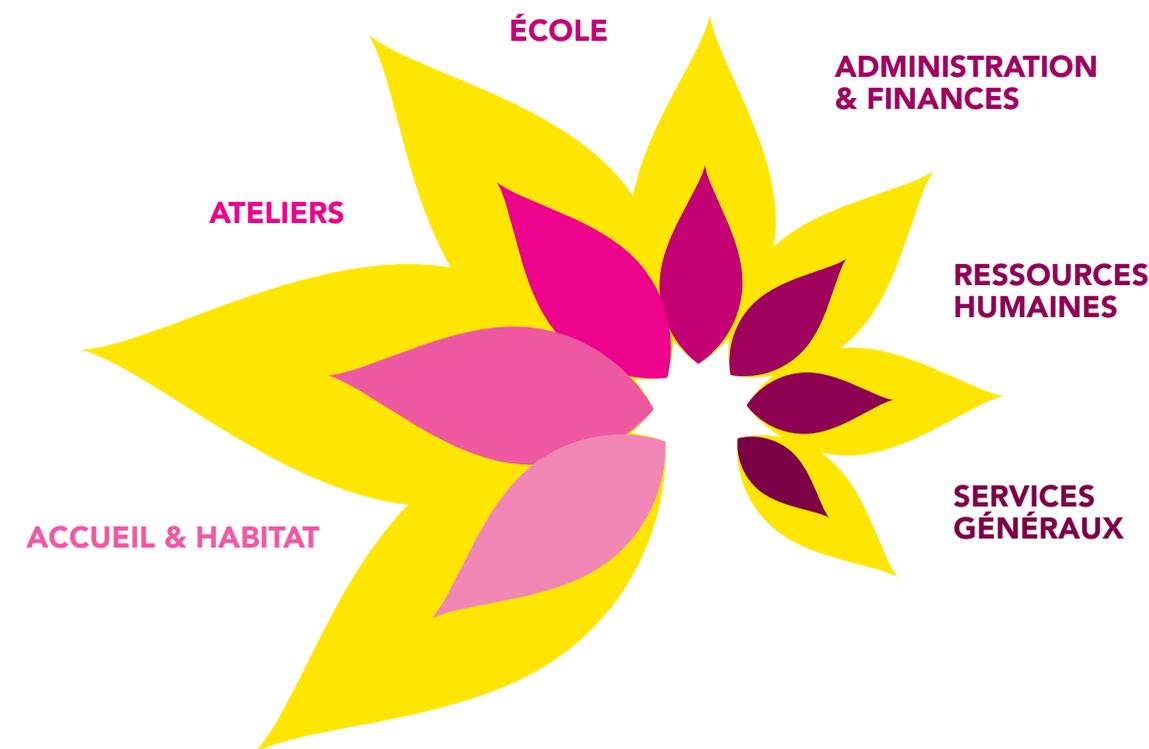
**Isabelle Varenne**

*Membre*

Présidente du PassePartout Sarine.  
Membre du Comité  
de la Famille au Jardin.  
Secrétaire de l'Ambassade  
de Fribourg de Prosper Montagné.



### LA FONDATION CLOS FLEURI



## MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION

*Chère Lectrice, Cher Lecteur,*

La levée des mesures en lien avec la pandémie de Coronavirus par le Conseil Fédéral au début avril 2022 a marqué la fin d'une période délicate et exigeante, permettant ainsi de tourner – heureusement – cette page difficile! Impressionné par l'immense engagement et la flexibilité de chacune et de chacun qui

ont permis d'assurer malgré tout un accompagnement de qualité, le Conseil de Fondation tient à nouveau à réitérer ses félicitations et ses remerciements à toutes

et à tous et en particulier, pour leur courage et leur patience, aux Bénéficiaires et à leurs proches.

Plusieurs projets d'importance pour l'avenir de Clos Fleuri ont pu être conduits en 2022.

La réflexion de fond lancée par notre institution en 2021 a pour l'essentiel été finalisée. Le Conseil de Fondation a approuvé un concept d'accompagnement se fondant au plus près de la Convention internationale des Droits des Personnes en situations de Handicap (CDPH), la validation de la partie du concept concernant l'École devant intervenir en 2023. Le Conseil de Fondation a également adopté la révision des statuts de la Fondation et un règlement d'organisation de l'Institution, d'une part en alignant

ces documents sur le concept et, d'autre part, en précisant dans l'organisation de l'Institution les missions des 3 secteurs et des 3 services transversaux. En outre, une demande de subvention a été déposée auprès de l'Etat pour les investissements immobiliers, à savoir la construction de nouveaux ateliers et de nouvelles résidences, suivie d'un retour favorable du Service de la Prévoyance Sociale.

Le Conseil de Fondation s'est réuni en plénum à sept reprises et des membres du Conseil ont participé au processus de recrutement de deux membres du Conseil de direction. En remplacement de M. Raoul Burch démissionnaire, Mme Nicole Buchs a été admise au sein du Conseil de Fondation. Mme Buchs va s'impliquer en particulier dans la création d'une association de parents et de proches aidants et assurer ensuite le lien entre cette association et le Conseil de Fondation.

Le Conseil de Fondation et la Commission de personnel (ComPers), dont les membres sont arrivés au terme de leur mandat à fin 2022, se sont rencontrés lors de la séance du 1<sup>er</sup> décembre. Soulignant l'importance de la ComPers, le Conseil de Fondation a modifié le règlement de la commission pour faciliter le

déroulement des prochaines élections via un vote en ligne. Par ailleurs, le règlement va encore être retravaillé dans le courant 2023 par la nouvelle ComPers qui sera élue.

Cette brève rétrospective ne saurait se terminer sans mentionner deux événements particulièrement marquants de l'année 2022. Le magnifique défilé organisé aux Colombettes dans le cadre de la journée anniversaire des 30 ans des Résidences médicoéducatives a rassemblé les Résidents, leur entourage, les collaboratrices et les collaborateurs ainsi que nos partenaires. Le dernier Comptoir gruérien, auquel les Ateliers de la Fondation Clos Fleuri participent régulièrement, a associé les différents secteurs de l'Institution ainsi que les Bénéficiaires, mettant ainsi en valeur les diverses prestations de notre Institution et permettant à un large public de mieux la connaître. Dans le contexte actuel où Clos Fleuri entend tout mettre en œuvre

pour appliquer la CDPH et la promouvoir, ces deux événements ont chacun contribué – et de la plus belle manière! – à favoriser l'autodétermination des Bénéficiaires, leur autonomie et leur participation à la société.

C'est portés par ce même esprit d'accompagnement de nos Bénéficiaires, dans une double dynamique d'individuation et de socialisation, qu'ensemble nous allons poursuivre la création et mise en œuvre de nos projets pour l'avenir de notre Institution!



**Patrice Zurich**  
Co-président



**Willy Beaud**  
Co-président



## MESSAGE DE LA DIRECTION

L'année 2022 a été marquée par d'importants développements au sein de la Fondation Clos Fleuri. Le projet «Clos Fleuri se revisite», entamé il y a maintenant 2 ans par l'écriture avec les collaborateurs et Bénéficiaires de son concept d'accompagnement, a connu des avancées significatives et se présente sous un jour prometteur. En effet, en 2022, a eu lieu une révision des statuts par le Conseil de Fondation, afin de clarifier les objectifs et finalités de l'accompagnement proposé par la Fondation, mais surtout s'assurer que ce document soit en total alignement avec le concept d'accompagnement. Cette révision a été également l'occasion de mieux distinguer, sur le plan juridique et de la gouvernance, les éléments organisationnels et opérationnels entre la Fondation et l'Institution. En outre, le Conseil de Fondation a doté l'Institution d'un règlement d'or-

ganisation spécifique. Cette mesure vise à renforcer la gouvernance de l'Institution et clarifier les rôles et responsabilités entre les différents organes, secteurs et services.

Par ailleurs, la politique de digitalisation engagée s'est consolidée au cours de l'année 2022. Des progrès ont été réalisés dans la préparation de l'implémentation de la téléphonie IP et dans l'adoption d'outils informatisés de gestion. Ces avancées témoignent de notre volonté d'améliorer l'efficacité de nos processus internes et de faciliter la transmission de l'information au sein de l'organisation. Dans les années à venir, nous prévoyons de continuer à évoluer dans cette direction, en accordant une attention particulière à la transparence, que ce soit au niveau documentaire ou informatique.

“ **La Fondation Clos Fleuri et son Institution restent résolument engagées dans leurs missions d'accompagnement et de soutien aux personnes en situations de handicap.** ”

La Fondation Clos Fleuri et son Institution restent résolument engagées dans leurs missions d'accompagnement et de soutien aux personnes en situations de handicap. Les avancées réalisées en 2022 nous encouragent à poursuivre nos efforts et à renforcer notre impact dans la société, notamment en offrant à nos Bénéficiaires un accompagnement de qualité. Je suis profondément reconnaissant envers les équipes dévouées ainsi que nos partenaires et donateurs qui contribuent activement à la réalisation de nos objectifs communs. Nous sommes confiants quant à l'avenir de la Fondation et nous nous engageons à continuer à travailler avec détermination pour répondre aux besoins de notre communauté et pour réaliser notre mission avec excellence.



**Damien Dandelot**  
Directeur



## LA FONDATION EN QUELQUES CHIFFRES

	Bénéficiaires	Collaborateurs/trices*
<b>ATELIERS</b>	133	29
<b>ACCUEIL &amp; HABITAT</b>	81	73
<b>ECOLE</b>	26	17
<b>SERVICES GÉNÉRAUX</b>	-	20
<b>DIRECTION</b>	-	8
<b>ADMINISTRATION</b>	-	8
<b>COLOMBETTES</b>	-	7

\*sans les contrats cadres/cdd



## ACCUEIL & HABITAT

En 2022, inspiré, le secteur Accueil & Habitat s'est revisité et s'est réinventé. Cela s'est traduit par la réorganisation complète des Résidences éducatives, la création d'un centre de jour et le déménagement de l'accueil de jour; cette réorganisation, ces synergies recherchées et cette nouvelle prestation répondent plus précisément aux besoins des Bénéficiaires. L'événement le plus marquant de l'année reste, pour le secteur, la journée d'anniversaire des 30 ans des Résidences médicoéducatives. Elle a rassemblé, le temps d'une journée sur le site des Colombettes, l'ensemble des Résidents, leurs proches, les collaborateurs ainsi que les partenaires externes. Cette journée placée sous le thème du «défilé» a mis en lumière la beauté de chacun des Résidents défilant sur scène, a exposé en primeur les photos-toiles — portraits des Résidents — et a dévoilé la chanson des Résidences dont les paroles sont composées à partir de mots posés par les Résidents.

L'année 2022 a été aussi l'occasion de réfléchir à la mise en œuvre du concept d'accompagnement. Concrètement il a été question de modéliser, en collaboration avec le conseiller pédagogique, l'accompagnement

offert à chaque Bénéficiaire au travers des 12 habitudes de vie. Son écriture, qui promeut l'intelligence collective, permet l'ouverture aux champs des possibles et privilégie la créativité et la responsabilité. Il y a également le travail d'écriture du règlement des maisons qui touchent à sa fin.

La transition vers les années à venir s'annonce prometteuse. Bon nombre de projets sont en cours et verront le jour en 2023. Je relève plus précisément le futur lancement de la webradio «Radio Tsalè», projet mené en collaboration avec des collaborateurs et dont l'animation se fera en partie par les Résidents. Cette nouvelle prestation permettra d'élargir le panel des prestations et d'améliorer la communication au sein du secteur, elle offrira aux Résidents d'être de temps à autre des «journalistes». En fin de compte, ces projets et ces réalisations promeuvent la Liberté, l'Entraide et le Vivre Ensemble, valeurs phares de l'Institution. Merci à chacun de vous de faire de Clos Fleuri une belle Institution!



**Nadine Willa**  
Cheffe de secteur  
Résidences

“ La transition vers les années à venir s'annonce prometteuse. ”

## RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DU SECTEUR ACCUEIL ET HABITAT



## ATELIERS

Les Ateliers veillent à fournir aux Bénéficiaires des opportunités pour qu'ils puissent maintenir ou accroître leurs liens avec la société. La participation sociale est un de ces éléments qui permettent ces liens. Ainsi, nos réflexions sur le développement de nos prestations futures continuent à être alimentées par cette volonté de rapprochement avec le tissu social.

Concrètement elles ont permis la mise en place d'événements ponctuels ou de faire émerger de nouvelles réflexions sur des éléments ou événements historiques. À titre d'exemple, les Ateliers de la Fondation Clos Fleuri participent au Comptoir gruérien depuis de nombreuses années. Cet événement bien implanté dans le tissu économique de notre région se déroule tous les 4 ans sur une période de 10 jours. Il est une opportunité pour l'Institution de gagner en visibilité, de créer et d'entretenir nos liens avec la clientèle commerciale, les fournisseurs, les curateurs et les proches aidants. Cependant, cette année et bien que l'événement soit principalement axé sur



**Cet événement symbolique nous montre la direction de l'accompagnement à fournir.**

nos activités commerciales, il a été décidé d'y associer les différents secteurs de l'Institution et davantage les Bénéficiaires. De ce fait, cet événement a permis aux visiteurs de connaître les différentes prestations de chaque secteur de l'Institution, au travers de rencontres, photos et films.

Le choix d'impliquer les Bénéficiaires au projet et plus spécifiquement de favoriser leur participation sociale en leur proposant un rôle de représentation sur le stand s'est rapidement imposé à nous comme une évidence, notamment dans le contexte actuel où la Fondation cherche à promouvoir les droits des personnes en situations de handicap. Cela a dès lors demandé de repenser la préparation et d'inclure une formation à l'accueil des visiteurs pour les Bénéficiaires afin de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences en lien avec les défis de l'événement.



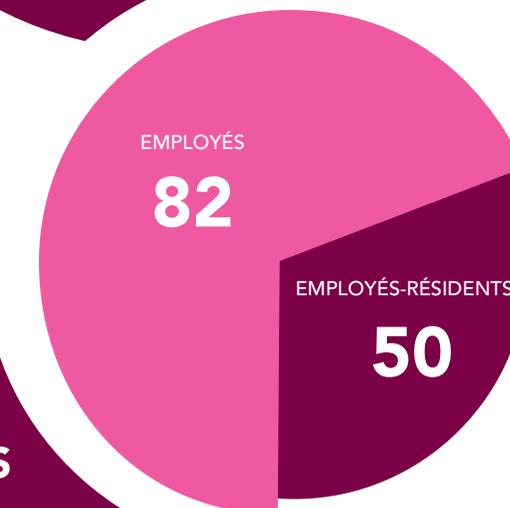
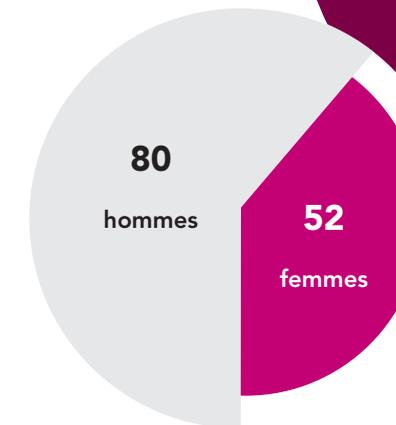
**Pierre Fracheboud**  
Chef de secteur Ateliers

L'implication des Bénéficiaires au Comptoir gruérien a dépassé toutes les attentes, chacun a assumé son rôle avec implication et engagement. Les Bénéficiaires ont démontré une motivation et une fierté à représenter l'Institution, leur travail et à vendre les produits réalisés dans le cadre des ateliers. L'autre élément à relever qui nous encourage à poursuivre dans ce sens est les témoignages des visiteurs qui sont tous très positifs. Le fait de côtoyer et d'échanger avec les Bénéficiaires a permis à certains visiteurs de dépasser leurs préjugés.

Au-delà du fait que les trois secteurs de l'institution et les Bénéficiaires et les collaborateurs ont pu se rassembler durant un même, cet événement symbolique nous montre la direction de l'accompagnement à fournir. Il nous indique aussi qu'elles sont les prochaines étapes, qui pour le secteur Ateliers sera l'écriture du guide de mise en œuvre des prestations; guide qui gardera en filigrane la citation de Sadhguru «La vie est inclusive, seul notre esprit est exclusif».

## TAUX D'OCCUPATION PAR BÉNÉFICIAIRES DU SECTEUR ATELIERS

TAUX D'OCCUPATION DE 100%	67
ENTRE 50% ET 100%	50
MOINS DE 50%	16
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>



## PYRAMIDE DES ÂGES

18 - 30 ans	31 - 50 ans	51 - 65 ans
36	60	37

statut au 31.12.2022

## ÉCOLE

L'année 2022 a été une année de changements. Tout d'abord, la classe cycle d'orientation et pré-professionnelle a rejoint les classes 1 à 4 sur le site de Riaz. Pour ce faire, nous avons pu compter sur les Services Généraux qui ont relevé le défi avec patience et professionnalisme. C'est aussi durant cette année que la titulaire du poste de cheffe du secteur École et responsable pédagogique a changé. En effet, Mme Castella-Bourqui a quitté la Fondation en mai 2023. Bien qu'il restait encore un mois avant la fin de l'année scolaire, avec le soutien de la Direction, les collaborateurs du secteur se sont mobilisés pour clôturer l'année scolaire et organiser la rentrée 2022/2023. Au 15 juillet 2022, toutes les conditions étaient réunies pour me permettre de prendre mes nouvelles fonctions.

Le changement de responsable fut aussi l'occasion pour le secteur École de penser son accompagnement et son enseignement au travers d'intentions pour in fine être en mesure dans les années à venir d'écrire son guide de mise en œuvre des prestations et son règlement opératif. Ainsi, le ton de la fin de l'année 2022 et des suivantes est donné. De mon côté, j'ai éprouvé beaucoup de plaisir de travailler sur ce sujet

et j'ai à cœur de travailler avec les collaborateurs à la mise en place de projets innovants qui nous obligent de réfléchir sur notre travail et nos prestations. En d'autres termes, revisiter les pratiques au travers de la loupe des habitudes de vie, jusque-là peu présentes au sein de l'École en ces termes, nous a permis de questionner nos procédés, de les conserver ou non, de les développer et même d'en réfléchir à de

nouveaux. C'est une opportunité que toute l'équipe a saisie avec enthousiasme.

Je sais pouvoir compter sur une équipe engagée, ouverte d'esprit et créative pour relever les défis de l'École et ceux de l'Insti-

tution. Il est en outre très important à mes yeux de prendre soin et de développer dans les années à venir des synergies avec les différents secteurs cela afin de permettre aux élèves de mieux anticiper leur passage à la vie d'adulte.

“ C'est une opportunité que toute l'équipe a saisie avec enthousiasme. ”



**Pia Maillefer**  
Cheffe de secteur Ecole  
Responsable pédagogique



## ADMINISTRATION & FINANCES

Le contexte économique a eu une moindre incidence sur le résultat de l'exercice 2022, en ligne avec les prévisions budgétaires. Pour le secteur Ateliers, la sortie progressive de la crise sanitaire a permis de présenter un chiffre d'affaires plus favorable que les deux précédentes années. Cela s'est notamment manifesté par l'impulsion de la location de vaisselle « réinventée » par un tunnel de lavage professionnel et une augmentation de la qualité et du service, mais également par les produits de la « menuiserie » et du « bois de feu » qui sont toujours appréciés de nos clients.

Dans le secteur École, les investissements dans le cadre des déménagements ont été entrepris comme prévu. Malgré les défis de l'actualité, les investissements dans les secteurs liés aux Bénéficiaires adultes ont été effectués, bien que certaines commandes aient subi des retards de livraison. La scie à ruban mise en production en 2023 et la mise en service du véhicule de transport pour fauteuils roulants à venir en sont des exemples.

2022 fut l'occasion de repenser nos méthodes de communication et outils technologiques. Les résultats de ces réflexions nous permettront en 2023 la mise en place de la téléphonie en mode IP pour améliorer la qualité des prestations tout en maintenant les coûts. D'autres mesures conceptualisées en 2022 sont, entre autre, l'adoption des tableaux de bord automatisés et la fluidification de certains processus, notamment afin de faciliter le suivi des objectifs.

Depuis ma prise de fonction le 1<sup>er</sup> juin 2022, j'ai commencé à me familiariser avec les processus en place, à rencontrer les collègues, puis pro-

gressivement faire connaissance avec les Bénéficiaires que ce soit aux Ateliers ou lors de visites sur d'autres sites. Je tiens à formuler mes vifs remerciements à l'ensemble des collaborateurs et Bénéficiaires rencontrés pour l'accueil qui m'a été réservé.



**Michele Parrella**  
Chef de service  
Administration & Finances

“ **La sortie progressive de la crise sanitaire a permis de présenter un chiffre d'affaires plus favorable que les deux précédentes années.** ”

## CHIFFRES-CLÉS 2022

RÉEL  
BUDGET

Salaire et frais du personnel		<b>15 403 000</b> <b>15 413 000</b>
Autres charges d'exploitation		<b>3 605 000</b> <b>3 965 000</b>
Chiffre d'affaires Ateliers		<b>1 778 000</b> <b>1 925 000</b>
Subventions cantonales FR		<b>12 179 000</b> <b>12 497 000</b>

## RESSOURCES HUMAINES

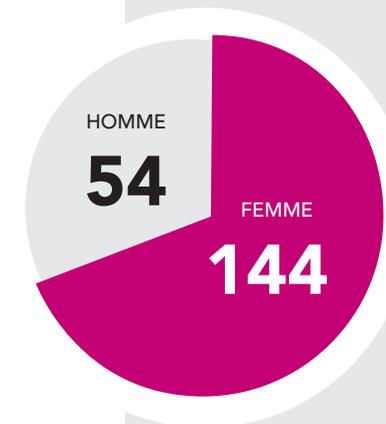
Le service des Ressources humaines a entrepris durant l'année 2022 de nombreux projets institutionnels. Dans cette veine, il s'est doté d'un catalogue de formation interne pour sa première édition en 2023, qui sera revu et adapté chaque année, en fonction d'un plan pluriannuel de formation. Des formations obligatoires, telles que la sécurité, l'accueil des nouveaux collaborateurs et l'enseignement sur le concept d'accompagnement sont dorénavant répertoriés. Une série de thématiques a aussi vu le jour pour permettre à chaque collaborateur de rafraîchir ou approfondir ses connaissances sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), de s'assurer de la qualité exigée et attendue du concept d'accompagnement de l'Institution. Cette démarche a également permis de réviser la politique de formation et d'introduire une directive sur la formation, de supervision et de médiation officialisée en 2023.

“ Cette tendance à l'ouverture au dialogue en interne est perceptible au quotidien au sein de l'Institution. ”

En complément du soutien donné par le service des Ressources humaines et le « pôle confiance » (personne externe de confiance), un service externe de médiation est dorénavant proposé au sein de l'Institution. L'objectif principal de cette démarche est d'appliquer la politique des Ressources humaines en poursuivant le dialogue ouvert et franc insufflé au sein de l'Institution et de cibler des interventions sur mesure, par une personne externe de l'Institution. En ce sens, le service des Ressources humaines souhaite une intervention proactive afin de trouver les meilleures solutions.

Dans la continuité de ce qui est prôné depuis plusieurs années, autant les collaborateurs que la Direction sont continuellement invités à une ouverture au changement et à y participer activement, ceci afin de casser les barrières et les silos entre groupe ou secteurs d'activités. Cette tendance à l'ouverture au dialogue

## RÉPARTITION HOMME / FEMME



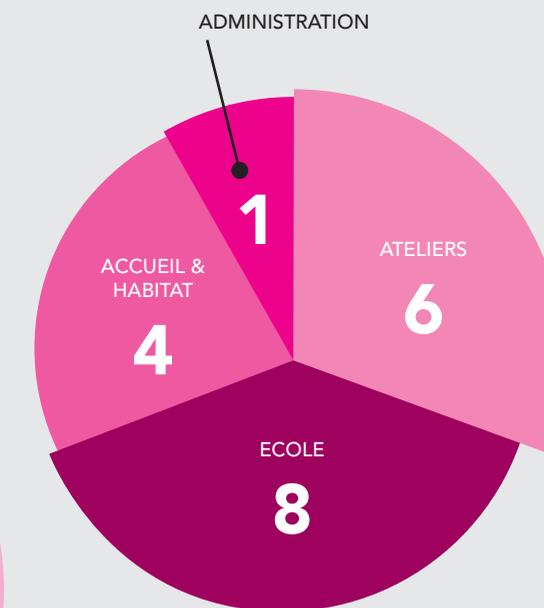
en interne est perceptible au quotidien au sein de l'Institution que cela soit par le travail entrepris dans les nombreux projets institutionnels, mais également auprès des collaborateurs qui sont participatifs et actifs dans l'échange. Nous pouvons également noter que les effets positifs de cette politique d'ouvertures se confirment par deux indicateurs relevés sur l'année 2022, à savoir: a) la diminution de 30% des interventions de Pôle Confiance en seulement une année, et b) la participation supplémentaire de 25% des collaborateurs, aux événements de la Fondation en rapport aux éditions précédentes.

Que cette collaboration pluridisciplinaire et intersectorielle fructueuse se poursuive: «En travaillant ensemble et réunissant nos richesses, nous pouvons accomplir de grandes choses.» — Ronald Reagan

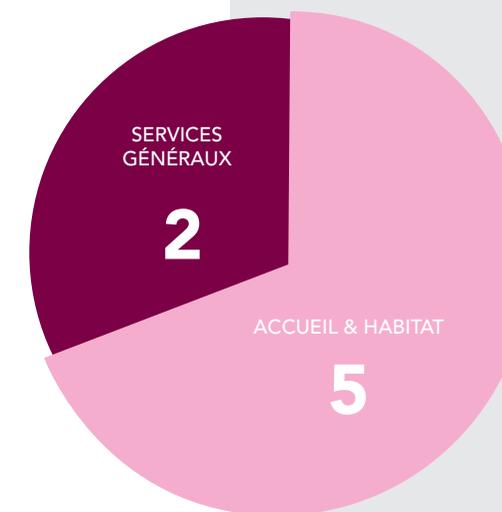


**Caroline Chariatte**  
Cheffe de service  
Ressources Humaines

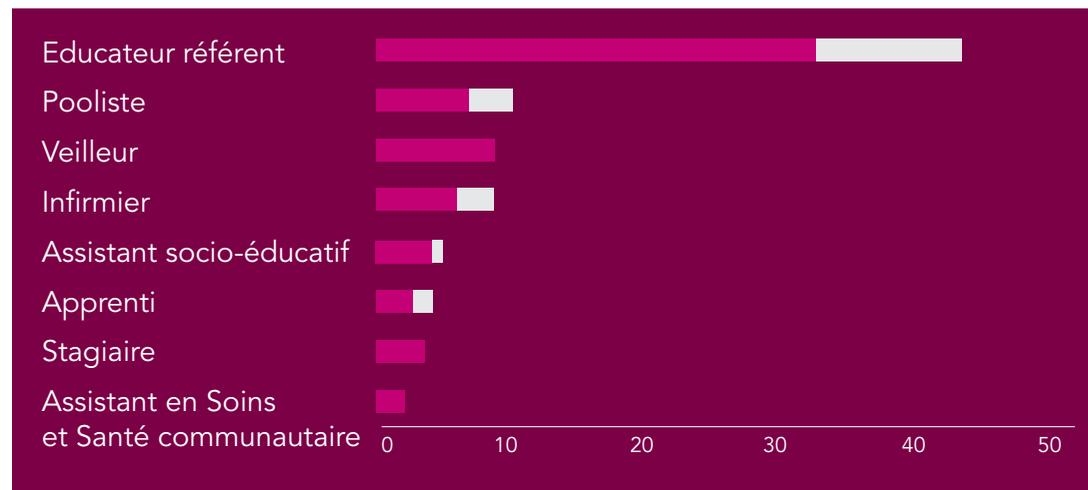
## RÉPARTITION DES STAGIAIRES



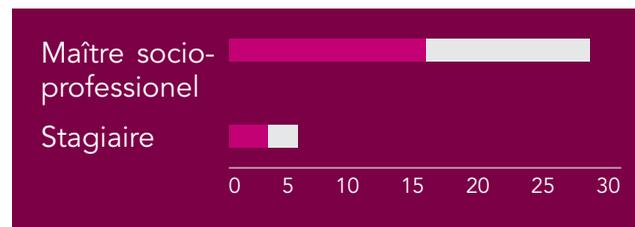
## RÉPARTITION DES APPRENTIS



## RÉPARTITION DES FONCTIONS AU SEIN DU SERVICE ACCUEIL & HABITAT

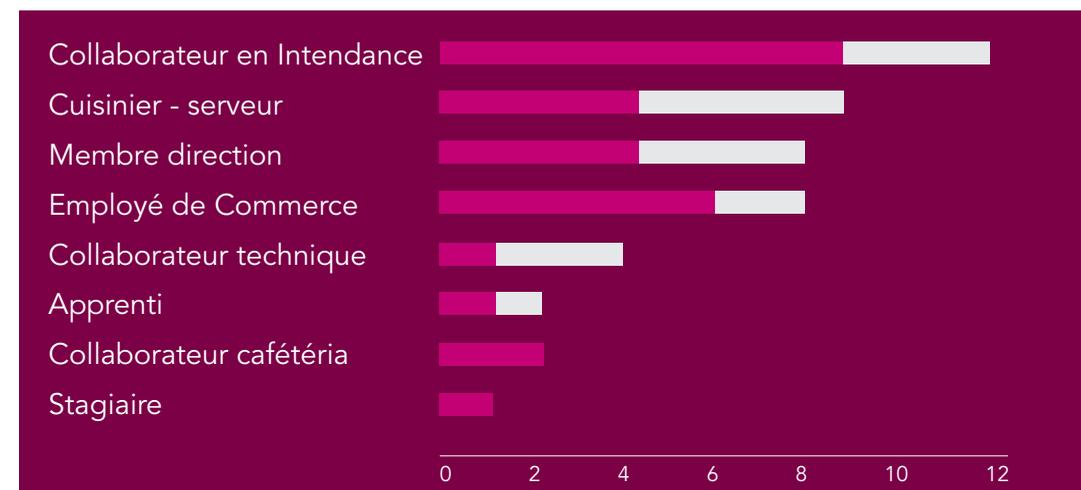


## RÉPARTITION DES FONCTIONS AU SEIN DU SECTEUR ATELIERS



● homme ● femme

## RÉPARTITION DES FONCTIONS AU SEIN DES SERVICES



## RÉPARTITION DES FONCTIONS AU SEIN DU SECTEUR ECOLE



● homme ● femme



## SERVICES GÉNÉRAUX

Pour rappel, en 2021, sous l'impulsion de notre Chef de Cuisine, l'Institution a signé une charte en faveur d'une restauration collective visant une approche complète d'une alimentation durable et équilibrée. Cette démarche volontaire se veut simple, transparente et engage les signataires à :

- Valoriser les produits fribourgeois et régionaux
- Respecter les principes du développement durable
- Promouvoir la santé par une alimentation équilibrée

Durant l'année 2022 nous avons mis en œuvre ces principes qui ont, notamment, permis une amélioration qualitative des repas, corroborée par une enquête de satisfaction de nos bénéficiaires avec 93% d'avis positifs, de même, qu'une évolution des pratiques dans la manière de travailler les produits en consolidant le savoir-faire métier.

Nos élèves en âge de scolarité correspondant au Cycle d'orientation occupaient des locaux loués en ville de Bulle jusqu'en fin d'année scolaire 2022. Plus vraiment adaptés à notre activité et profitant d'une opportunité, nous avons déménagé ces classes à Riaz où se trouve déjà nos élèves du primaire. Ce fût un

immense travail pour les Services Généraux, que ce soit au niveau de la transformation de l'habitation en salles de classes, du déménagement du mobilier, en passant par la remise en état des anciens locaux.

Le secteur Accueil & Habitat a également subi un changement significatif au niveau de la Résidence éducative. Nous y avons créé un Centre de jour afin d'accueillir des Bénéficiaires internes et externes en intégrant l'accueil de jour qui était situé dans un appartement de la ville de Bulle. Là encore, les Services Généraux ont été

sollicités fortement en 2022 que cela soit pour l'organisation, la transformation des lieux, les déménagements et la

remise en état des anciens locaux. Je tiens à saluer et remercier l'engagement des équipes techniques qui ont fait preuves d'une grande efficacité.



**Stéphane Gremion**  
Chef de service  
Services Généraux



## EN CHIFFRES TYPES DE RÉGIME, MENU C'EST...

<b>STANDARD</b>	73%
<b>HYPOCALORIQUE</b>	10%
<b>COUPÉ/MIXÉ</b>	10%
<b>INTOLÉRANCE</b>	5%
<b>FINGER FOOD</b>	2%

## ADMISSIONS – DÉPARTS

Le tableau ci-dessous reprend de façon synthétique les mouvements des bénéficiaires qui ont eu lieu durant l'année 2022, soit le nombre de bénéficiaires intégrés en fin d'année 2022 comparativement à 2021, les admissions, les départs et finalement les réorientations.

2022	ÉCOLE		ATELIERS		ACCUEIL & HABITAT	
	Élèves		Personnes accompagnées dans leurs activités professionnelles		Résidents et participants	
BÉNÉFICIAIRES	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
	25	26	132	133	82	81
	Évolution durant l'année 2022		Évolution durant l'année 2022		Évolution durant l'année 2022	
	1		1		- 1	
	Personnes sur liste d'attente au 31.12.2022		Personnes sur liste d'attente au 31.12.2022		Personnes sur liste d'attente au 31.12.2022	
	0		0		0	

2022	ÉCOLE		ATELIERS		ACCUEIL & HABITAT	
	Nombre	Provenance	Nombre	Provenance	Nombre	Provenance
ADMISSIONS	5	Changement d'institution: 1	8	Besoin d'un emploi accompagné: 2	2	Domicile: 2
		Début de scolarité: 2		Fin de scolarité: 2		
		Élève hors canton: 1		Centres de formation professionnelle spécialisée: 4		
		Procédure d'asile: arrivée en centre d'accueil: 1				



2022	ÉCOLE		ATELIERS		ACCUEIL & HABITAT	
	Nombre	Motif	Nombre	Motif	Nombre	Motif
DÉPARTS	4	Changement d'institution: 2	7	Changement d'institution: 3	3	Changement d'institution: 3
		Fin de scolarité: départ aux Ateliers: 1		Départs à la retraite: 2		
		Procédure d'asile: changement de centre d'accueil: 1		Début d'une formation: 1		
				Décès: 1		



## BILAN ET COMPTES D'EXPLOITATION 2022

### ACTIF

DÉSIGNATION	31.12.22	31.12.21
Liquidités	2 094 195.57	1 472 805.84
Créances	2 898 384.80	4 138 545.74
Stocks	355 240.00	307 040.00
Compte de régularisation actifs	299 611.45	61 609.10
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 647 431.82</b>	<b>5 980 000.68</b>
Immobilisations corporelles	8 488 927.89	8 387 215.44
Immobilisations financières	32 518.55	37 772.50
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>8 521 446.44</b>	<b>8 424 987.94</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>14 168 878.26</b>	<b>14 404 988.62</b>

### PASSIF

DÉSIGNATION	31.12.22	31.12.21
Engagements financiers à court terme	0.00	0.00
Autres dettes	828 489.81	896 097.35
Compte de régularisation passifs	102 855.49	97 534.24
<b>ENGAGEMENTS À COURT TERME</b>	<b>931 345.30</b>	<b>993 631.59</b>
Engagements financiers à long terme	11 219 000.00	11 289 000.00
Provisions	27 566.86	57 000.00
<b>ENGAGEMENTS À LONG TERME</b>	<b>11 246 566.86</b>	<b>11 346 000.00</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS</b>	<b>12 177 912.16</b>	<b>12 339 631.59</b>
Fonds provenant de dons	333 970.30	325 237.50
Capital de fondation	718 238.57	718 238.57
Provisions / Fonds de réserves	938 757.23	1 021 880.96
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 990 966.10</b>	<b>2 065 357.03</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>14 168 878.26</b>	<b>14 404 988.62</b>

N° CPTÉ	DÉSIGNATION	COMPTES		BUDGET		DIFFÉRENCE	
		2022	%	2022		2021	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19 007 585.89</b>	<b>98.09</b>	<b>19 378 565.01</b>	<b>370 979.12</b>	<b>19 398 652.07</b>	
3	Salaires et frais de personnel	15 403 036.45	99.93	15 413 360.01	10 323.56	14 997 797.35	
3	Salaires	12 567 521.70	99.22	12 666 087.00	98 565.30	12 367 316.35	
37	Charges sociales	2 552 770.45	98.82	2 583 273.01	30 502.56	2 431 406.35	
38	Autres charges de personnel	225 392.70	199.46	113 000.00	-112 392.70	86 999.05	
39	Honoraires + prestations de tiers	57 351.60	112.45	51 000.00	-6 351.60	112 075.60	
4	Charges d'exploitation	3 604 549.44	90.90	3 965 205.00	360 655.56	4 400 854.72	
40	Soins sanitaires	43 456.84	482.85	9 000.00	-34 456.84	77 497.66	
41	Vivres et boissons	581 052.38	94.33	616 000.00	34 947.62	603 079.14	
42	Ménage	154 041.78	122.74	125 500.00	-28 541.78	138 400.15	
43	Entretien et réparation	219 251.53	37.41	586 000.00	366 748.47	966 712.98	
44	Charges d'investissements	908 603.97	86.58	1 049 385.00	140 781.03	982 038.70	
45	Eau et énergie	285 379.19	105.70	270 000.00	-15 379.19	259 315.62	
46	Ecole et formation	49 783.25	91.35	54 500.00	4 716.75	44 272.55	
47	Bureau et administration	324 389.91	109.04	297 500.00	-26 889.91	319 530.56	
48	Outillage et Matériel pour Ateliers	595 477.76	98.92	602 000.00	6 522.24	506 458.77	
49	Autres charges d'exploitation	443 112.83	124.71	355 320.00	-87 792.83	503 548.59	
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>19 007 585.89</b>	<b>98.38</b>	<b>19 320 251.57</b>	<b>312 665.68</b>	<b>19 398 652.07</b>	
60	Revenus provenant de la compensation intracantonale des coûts	3 280 226.80	95.31	3 441 500.00	161 273.20	3 321 165.70	
61	Revenus provenant de la compensation extracantonale des coûts	446 933.10	120.79	370 000.00	-76 933.10	445 204.45	
62	Revenus découlant d'autres prestations	80 547.10	87.55	92 000.00	11 452.90	74 995.50	
63	Revenus provenant de prestations de services, de commerce et de production	1 778 476.39	92.39	1 925 000.00	146 523.61	1 405 377.15	
65	Revenus provenant d'autres prestations de services aux personnes en situations de handicap	854.20	13.14	6 500.00	5 645.80	960.00	
66	Revenus des loyers et intérêts du capital	17 520.00	-	0.00	-17 520.00	42 820.00	
67	Revenus d'exploitations annexes (restaurant, etc.)	30 603.25	61.21	50 000.00	19 396.75	35 409.65	
68	Revenus provenant de prestations au personnel et à des tiers	294 197.25	214.74	137 000.00	-157 197.25	209 267.20	
69	Contributions à l'exploitation et dons	13 078 227.80	98.35	13 298 251.57	220 023.77	13 863 452.42	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19 007 585.89</b>		<b>19 378 565.01</b>	<b>370 979.12</b>	<b>19 398 652.07</b>	
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>19 007 585.89</b>		<b>19 320 251.57</b>	<b>312 665.68</b>	<b>19 398 652.07</b>	
	<b>EXCÉDENT</b>	<b>-</b>		<b>-58 313.44</b>	<b>-58 313.44</b>	<b>-</b>	

	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19 007 585.89</b>		<b>19 378 565.01</b>	<b>370 979.12</b>	<b>19 398 652.07</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>19 007 585.89</b>		<b>19 320 251.57</b>	<b>312 665.68</b>	<b>19 398 652.07</b>
	<b>EXCÉDENT</b>	<b>-</b>		<b>-58 313.44</b>	<b>-58 313.44</b>	<b>-</b>



# cloSFLEURI

FONDATION

**FONDATION CLOS FLEURI**

Rue de Vevey 230

1630 Bulle

026 919 60 30

[administration@clos-fleuri.ch](mailto:administration@clos-fleuri.ch)

[www.clos-fleuri.ch](http://www.clos-fleuri.ch)



*Fondation Clos Fleuri*



*@fondation\_clos\_fleuri*

